

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Oncologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1470

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

107924

Nom & Prénom : LA GHRI B AHMED

Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : 150 Lat. coop EL WAFA, Deraana

Tél. : 02 66 24 33 06 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. Kamal LAHBAB,  
ONCOLOGUE RADIOTHERAPEUTE ②  
Centre International d'Oncologie de Casablanca  
4 Route de l'Oasis Rue des Abattoirs - Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81 / Fax : 05 22 99 65 74

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/01/2022

Nom et prénom du malade : LA Ghrib Ahmed Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ADK pancréatique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 07/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
07.01.22	CS		G1	Dr. KARIM DAHBAE ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE (2) Centre International d'Oncologie de Casablanca Rue: 022 77 81 81 - Fax: 05 22 01 25 74
31.01.22	CS		G1	Dr. KARIM DAHBAE ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE (2) Centre International d'Oncologie de Casablanca Rue: 022 77 81 81 - Fax: 05 22 01 25 74

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie EL HAÏK Tél: 022 53 21 77 El Haïk Fouad Pharmacien Centre Commercial Perouge	31.01.22	1000 Dhs

## ANALYSES - RADIOPHGRAPHS

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Hôpital Universitaire N°4 INPE: 0900089272 270. Rd. Chechoua - Ain Sebaa 70. Rd. Chechoua - Ain Sebaa	31/1/22	SERVICE LABORATOIRE SEBA	1000 DHS

## AUXILIAIRES MEDICAUX

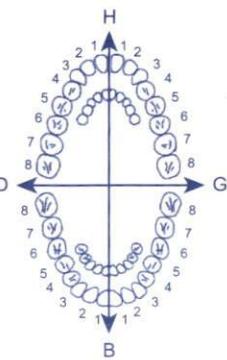
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

## O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412 00000000	21433552 00000000
D	00000000 35533411	00000000 11433553
B		
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
		DATE DU DEVIS
		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le.....

31/01/2022

**Mr. LAGHRIB AHMED**

10830°

**XELODA 500 MG 120 COMP**

Distribué par Roche S.A.  
Bd. Sidi Med Ben Abdellah  
Ivoire 05, Casablanca Maroc  
XELODA 500 mg 120 comprimés pelliculés  
P.P.V. : 1 983,00 DH  
  
6 118001 050604

3Cp matin + 3cp soir pendant 14 jours 1/2 heure apres le repas

pas de traitement pendant 7 jours

puis faire nfs

A prendre 30minutes apres les repas

3 moi

Dr. Kamal LAHBABI  
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE  
Centre International d'Oncologie de Casablanca  
4, Route de l'Oasis, Rue des Alouettes, Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74





Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien interne des Hôpitaux de Rennes  
Ancien praticien de l'institut Bergonisé-Bordeaux

Casablanca, le.....

07/01/2022

## MR. LAGHRIB AHMED

### Analyses :

NFS

RDV prévu le

31.01.2022

SERVICE LABORATOIRE - N°4  
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA  
INPE : 090 063272  
279, Bd. Chefchaouen - Ain Sebaâ

Dr. KAMAL LABBABI  
Oncologue - Radiothérapeute  
Centre d'Interaction des Alouettes - Casablanca  
Tél. : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99 65 74

279, BD Chefchaouni Aïn Sebaâ - Casablanca  
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44  
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079  
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hp-casablanca.ma

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE  
Dr. MRABET Mustapha  
Médecin Biologiste

dh  
AKDITAL

**Honoraires**  
**Dossier N°: 310122-992      du: 31/01/2022**

Casablanca , le 31/01/2022

Médecin Dr :LAHBABI KAMAL

20-012918      N°Chambre

Patient :Mr LAGHRIB AHMED

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
Prélèvement sang veineux	1	11,750
<b>Total B</b>		80
<b>Total en dirhams</b>		100,00

279, Bd. Chefchaouni - Aïn Sebaâ  
HÔPITAL PRIVÉ CASABLANCA AÏN SEBAâ  
IMPL : 090063272  
SERVICES LABORATOIRE - N°4



**AKDITAL**

# Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

## المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 31/01/2022

### Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 310122-992

Pvt du: 31/01/2022 10:42

\*\*\*  
Mr LAGHRIB AHMED

IPP Patient : 20-012918/22

Patient Ordinaire :

Prescrit par Dr LAHBABI KAMAL

Page : 1/1

### HEMATOLOGIE

#### NUMERATION FORMULE SANGUINE

Valeurs Usuelles

Antériorité

#### NUMERATION

Globules blancs	:	7 780	/mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )	7090 (22/11/21)
Globules rouges	:	3,99	10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	( 4,44 - 5,61 )	4,02 (22/11/21)
Hémoglobine	:	14,40	g/dl	( 13,5 - 16,9 )	14,00 (22/11/21)
Hématocrite	:	43,10	%	( 40 - 49 )	41,90 (22/11/21)
VGM	:	108,10	fL	( 81,8 - 95,5 )	104,40 (22/11/21)
TCMH	:	36,00	pg	( 27 - 32 )	34,80 (22/11/21)
CCMH	:	33,30	g/dl	( 32 - 36 )	33,30 (22/11/21)
Plaquettes	:	175 000	/mm <sup>3</sup>	( 150000 - 450000 )	176 000 (22/11/21)

#### FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	65,00 %	Soit	5057/mm <sup>3</sup>	( 1500 - 7000 )	4544,69 (22/11/21)
Lymphocytes	:	24,10 %	Soit	1874/mm <sup>3</sup>	( 1500 - 4000 )	1758,32 (22/11/21)
Monocytes	:	9,70 %	Soit	754/mm <sup>3</sup>	( 100 - 1000 )	673,55 (22/11/21)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,00 %	Soit	77/mm <sup>3</sup>	( 50 - 500 )	99,26 (22/11/21)
Polynucléaires Basophiles	:	0,20 %	Soit	15/mm <sup>3</sup>	( 10 - 70 )	14,18 (22/11/21)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca  
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44  
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079  
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza  
, Médecin Biologiste  
INPE : 090063272